

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 22 mai 2007, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon (Québec)

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Claude Lessard, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ABSENCES MOTIVÉES:**

- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Michel Croteau, conseiller

### **Ouverture de la séance**

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux autres personnes présentes.

### **7561- Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 22 mai 2007 en ajoutant les points suivants:

- Contrat d'entretien des terrains Club Nautique St-Louis et presbytère;
- Contrat du marquage de la chaussée;
- Revégétalisation des rives du Club Nautique St-Louis;
- Accès au lac via le Club Nautique St-Louis

### **7562 - Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 16 avril 2007**

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 16 avril 2007, tel que rédigé.

### **7563 – Acceptation des listes et rapports mensuels**

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2007;
- Réconciliation bancaire au 30 avril 2007;
- Rapports budgétaires pour le mois d'avril 2007.

### **7564 – Certificats de crédits disponibles**

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2007-085 à 2007-109 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

### **7565 - Rapport de l'inspecteur**

Monsieur Denis Bourgault dépose son rapport pour le mois d'avril 2007. Il mentionne également qu'un citoyen a coupé une quinzaine d'arbres sans permis afin de se faire un stationnement. Il est recommandé de lui imposer l'amende minimale de \$100.00.

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de mars 2007 et autorise la secrétaire-trésorière à transmettre une lettre au propriétaire du 1038 Chemin Thomas Maher, lui imposant une amende de \$100.00 pour la coupe d'arbres sans permis.

### **7566 –Rencontre avec CBJC et APELSJ**

Monsieur Bédard présente aux membres du Conseil des offres de service que nous avons reçu de la CBJC. Il y aura une rencontre avec les maires des trois villes pour se concerter quant à ces offres de services et il nous fera rapport des décisions prises ultérieurement.

### **7567- Contrat pour enseignes des deux entrées de la Ville**

Monsieur O'Donnell Bédard soumet aux membres du Conseil une demande de la MRC à l'effet qu'une résolution à l'effet que le logo de la MRC puisse être intégré sur les panneaux des entrées de la Ville. Il y a trois propositions mais comme nos panneaux sont déjà commandés, il est résolu que seul le logo soit intégré.

**ATTENDU QUE** la mise en place de panneaux d'accueil est un projet faisant partie des priorités régionales que ce soit de la MRC ou du CLD;

**ATTENDU QU'**une rencontre s'est tenue avec le ministère des Transports en janvier dernier et a confirmé la complexité des lois qui régissent la MRC en matière d'affichage;

**ATTENDU QUE** les municipalités locales ne sont pas régies au même titre que la MRC en matière d'affichage ce qui permet une certaine souplesse au niveau de l'emplacement de panneaux;

**ATTENDU QUE** parmi les scénarios présentés, il a été suggéré de regarder la possibilité d'intégrer à même les panneaux existants des municipalités locales, le logo de la MRC ainsi que la signature "*Les grands airs de Québec!*".

**ATTENDU QUE** ce projet cadre avec les orientations et les objectifs du Pacte rural et les orientations stratégiques de la MRC, soit de renforcer l'identité particulière et la notoriété propre de la destination de La Jacques-Cartier: "La nature à proximité de Québec" en offrant notamment des expériences touristiques complètes et en améliorant l'accessibilité de l'offre et de plus, favoriser l'affirmation du sentiment d'appartenance au territoire.

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Jacques Tessier, appuyée par M. Guy Jacob, il est résolu:

- **QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- **QUE** la MRC soit mandatée par le conseil des maires pour échanger avec les municipalités locales afin d'analyser les différentes possibilités d'intégrer, conformément à l'affichage actuel, le logo de la MRC et la signature "les grands airs de Québec!" aux panneaux existants de ces dernières;
- **QU'**un projet complet, incluant les coûts, soit soumis au comité de développement économique pour le suivi du dossier.

## **7568 Réparations au presbytère**

Monsieur Jacques Coulombe mentionne que certaines réparations sont nécessaires au presbytère. Il demande que le mur arrière soit peinturé ainsi que les galeries et le treillis qui a été placé sous la galerie avant. De plus, le cabanon qui se trouve à l'arrière doit être démolé puisqu'il est très dangereux et risque de s'écrouler. Il demande également que du gravier soit déposé sur le stationnement et le long du mur de la maison afin d'éviter que toute la boue se retrouve sur la maison.

**EN CONSEQUENCE**, il est proposé par le M. Jacques Coulombe, conseiller, appuyé par M. Jacques Tessier, et il est résolu à l'unanimité que:

- ce Conseil autorise la directrice générale à procéder à faire faire les travaux qui sont nécessaires au presbytère.

## **7569 – Rapport de la directrice générale**

### ➤ **Journée de l'arbre**

Madame Viviers mentionne que la Journée de l'arbre a eu lieu hier et que tout s'est bien passé; il y a eu une centaine de personnes qui sont venus chercher des petits arbres, prendre de l'information et acheter des produits biologiques. Les gens sont de plus en plus sensibilisés et les organisateurs étaient très satisfaits.

### ➤ **Revégétalisation des rives**

Nous avons reçu cinq demandes officielles pour des subventions mais plusieurs personnes se sont informées hier lors de la Journée de l'arbre et l'aménagiste qui était présent, Monsieur Thiffault, a également reçu plusieurs demandes qui devraient éventuellement nous être soumises prochainement.

### ➤ **Enregistrement des bateaux**

Les citoyens répondent bien à l'enregistrement des bateaux. Nous avons reçu une cinquantaine de formulaires à ce jour...

➤ **Postes Canada**

Madame Viviers a eu des discussions avec l'attachée politique de Monsieur André Arthur qui a fait des pressions auprès de Postes Canada concernant le changement de nos codes postaux ainsi que l'aménagement des endroits où seront situées les boîtes postales. Nous devrions avoir notre code postal d'ici l'automne et d'ici là il y aura des rencontres avec Postes Canada pour le nombre de boîtes postales et l'aménagement de celles-ci.

➤ **Tennis**

Madame Viviers a transmis une demande de subvention pour la réfection du tennis et l'aménagement d'un terrain de soccer auprès du ministère du Sport et des Loisirs. Le dossier suit son cours.

**7570 – Contrat d'entretien des terrains du Club Nautique St-Louis et presbytère**

La secrétaire-trésorière soumet aux membres du Conseil la soumission de Monsieur Jean-Pierre Boucher pour la saison 2007 au montant de \$3892.00 ce qui est relativement semblable à ce qui a été déboursé pour 2005.

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte la soumission de Monsieur Boucher.

**7571 – Contrat de marquage de chaussée**

Monsieur Jacques Tessier précise que les coûts pour le marquage de la chaussée seront de \$2600 pour la ligne jaune au centre de la chaussée et la même chose pour les lignes blanches de chaque côté de la route. Il y aura également une ligne d'arrêt à la sortie du Club nautique ainsi que des pictogrammes indiquant Piétons et Cyclistes.

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil octroie le contrat de marquage de la chaussée à Entreprises Gonet B.G. inc.

**7572- Revégétalisation du Club nautique St-Louis**

Monsieur Bédard précise que Madame Marie-Josée Hamel devait nous préparer un projet de revégétalisation ce qu'elle n'a pas fait car elle voulait qu'il y ait une vérification et un plan de la nature des rives du Club nautique. Il a vérifié auprès de Monsieur Jean-François Thiffault qui était à la journée de l'arbre et ce dernier n'exige

pas ce travail. Il dit qu'il est très facile d'aménager les rives de façon intéressante et que ça pourrait être fait rapidement pour servir de modèle auprès des citoyens. Monsieur Bédard demande donc à la directrice générale d'aviser Madame Hamel que son projet n'a pas été retenu

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'offre de Monsieur Jean-François Thiffault pour aménager les rives du Club Nautique St-Louis.

#### **7572 – Accès au lac via le Club nautique St-Louis**

Monsieur Jacques Coulombe soumet aux membres du Conseil un projet de lettre qu'il aimerait que nous puissions transmettre aux citoyens qui résident du côté ouest du Chemin Thomas Maher et qui n'ont pas accès au lac.

Il mentionne que nous avons fait de nombreuses recherches dans les livres des procès-verbaux et des règlements de la Ville et que le règlement qui avait été soumis il y a plusieurs années interdisant l'accès au lac pour ces propriétaires, n'a jamais été adopté.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Guy Jacob, appuyé par Monsieur Jacques Tessier qu'une lettre soit transmise par la directrice générale à ces citoyens pour les autoriser à profiter de l'accès au lac par le Club nautique St-Louis.

#### **7573 – Période de questions**

Monsieur Réjean Chabot demande à Monsieur Tessier s'il serait possible d'installer des bouées devant chez lui car les bateaux passent très près et effectivement ça provoque l'érosion des rives. Suite à une vive discussion, Monsieur Tessier mentionne les difficultés existantes à la pose et à l'enlèvement des bouées et le Maire précise que nous essaierons de répondre à la demande de ce citoyen.

#### **7574 - Levée de la séance**

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h30.

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

---

**O'Donnell Bédard**  
Maire